

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à la salle des fêtes à Saint-Romain-Lachalm,
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Michel POINAS)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **19**

Ayant pris part au vote
(vote public) : **23**

○ Pour : **23**

○ Contre : **0**

○ Abstention : **0**

○ Blanc : **0**

○ Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOUNIER Lucien, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, MASSARDIER Céline et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant

Absent : M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène a donné pouvoir à M. DURIEUX Pierre.
Mme MEYNET Isabelle a donné pouvoir à M. MOULIN Christophe.
Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à Mme MASSARDIER Céline.
Mme DURIEUX Gladys a donné pouvoir à M. POINAS Jean-Michel.

Date de convocation :

Le 7 Juillet 2022

Date d'affichage :

Le 7 Juillet 2022

M. le Président rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2019-12-02/03 et n° DC/2019-12-02/11 en date du 2 décembre 2019 décidant de prendre la compétence « jeunesse » (centres de loisirs et périscolaire, hors cantines et temps scolaires) au 1^{er} janvier 2020.

Il rappelle également la délibération n° DC/2021-11-29/13 du 29 novembre 2021 créant un poste d'agent d'animation, catégorie C, à 30 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2021 dans le cadre du fonctionnement du Centre de Loisirs de Riotord.

Il indique que dans le cadre de la réussite à concours, il y a lieu de créer un poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives, catégorie B, à compter du 1^{er} septembre 2022 sur un temps de travail de 30 heures par semaine dans le cadre du fonctionnement du Centre de Loisirs à Riotord.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide la création d'un poste de catégorie B dans la filière sportive sur le grade d'Educateur des Activités Physiques et Sportives à hauteur de 30 heures par semaine et ce à compter du 1^{er} septembre 2022,
- charge le Président de mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires concernant ce dossier et de signer tout document à intervenir,

DELIBERATION N° :
DC/2022-07-11/07

OBJET DE LA SEANCE :

**Personnel
Jeunesse - Centre de
loisirs (Riotord)**

Création poste

AR Prefecture

043-244300307-20220711-DC2022071107-DE
Reçu le 21/07/2022
Publié le 21/07/2022

- charge le Président de modifier en conséquence le tableau des effectifs,
- charge le Président d'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Bernard SOUVIGNET - Président,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20220711-DC2022071107-DE
Reçu le 21/07/2022
Publié le 21/07/2022